



An agency of the Government of Ontario



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

This document was retrieved from the Ontario Heritage Act Register, which is accessible through the website of the Ontario Heritage Trust at **www.heritagetrust.on.ca**.

Ce document est tiré du registre aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, accessible à partir du site Web de la Fiducie du patrimoine ontarien sur **www.heritagetrust.on.ca**.

AVIS D'INTENTION DE DÉSIGNER

AVIS EST DONNÉ QUE le conseil municipal de la Corporation de la Cité de Clarence-Rockland a l'intention de désigner l'ARBRE DE LA DOCTEURE ANNIE POWERS situé au 1887 de la rue Laurier, Rockland, Ontario.

DESCRIPTION DES BIENS : Épinette bleue du Colorado de dimension d'environ 22 mètres de hauteur, 73 cm de diamètre et âgé d'approximativement 80 ans.

DÉCLARATION DE LA VALEUR OU DU CARACTÈRE SUR LE PLAN DU PATRIMOINE CULTUREL : En l'an 2000, cet arbre fut désigné « Arbre du Millénaire » de la Cité de Rockland. Cet arbre est devenu un symbole pour la population et l'un des seuls souvenirs « physiques » de la Dre. Powers. Son emplacement sur le terrain ayant appartenu au Dr. Martin Powers et ensuite à sa fille Annie, est un endroit stratégique. Il est situé sur la rue Laurier, rue principale de la Cité, et exactement en face de la rue Edwards, qui porte le nom du Fondateur de Rockland qui en 1868 fonda les Moulins à scies William Cameron Edwards. La Dre. Annie Powers était membre d'une famille de quatre médecins et elle exerça sa profession à Rockland pendant plus de 30 ans. En 1945, elle fut l'une des premières Franco-Ontariennes à devenir médecin généraliste. Elle a détenu des privilèges d'admission à l'Hôpital Montfort pendant plusieurs années. Elle fut conseillère scolaire durant près de 25 ans. En 1976, elle a reçu la décoration papale « *Pro Ecclesia et Pontifice* ». Elle se mérita un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa et elle a reçu l'Ordre du Canada en 1979. Sa grande humilité est légendaire tout comme les soins médicaux prodigués à des centaines de malades pour lesquelles elle « oubliait » d'envoyer les factures.

DESCRIPTION DES ATTRIBUTS PATRIMONIAUX DU BIEN : La nature d'une reconnaissance patrimoniale d'un arbre fait en sorte que l'arbre lui-même consiste de l'attribut patrimonial à conserver.

LES INFORMATIONS ADDITIONNELLES concernant cette proposition de désignation sont disponibles pour consultation, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30 aux bureaux municipaux situés au 1560, rue Laurier, Rockland ou en communiquant avec le Service de l'aménagement du territoire au (613) 446-6022, poste 2228.

Toute personne peut, dans les trente (30) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'intention, déposer à la greffière, un avis faisant part de son objection au projet de désignation du bien, ainsi qu'un énoncé des raisons motivant cette opposition et de tous les faits pertinents.

Daté à la Cité de Clarence-Rockland.

Ce 2^{ème} jour de AVRIL 2013



Monique Ouellet
Greffière